SERMON
SUR
LA SECTION XVIII.
DU
CATECHISME.

De la foi justifiante.

LE Catechiſte, *Mes Freres*, aiant expoſé dans les Sections précedentes le Symbole des Apôtres, vient maintenant, avec beaucoup de raiſon, au Point de la *Juſtification*; mais il s'arrête auparavant à découvrir la nature de la *foi*; car puis que la Juſtice de Dieu ſe revéle par l'Evangile *de foi en foi*, c'eſt-à-dire, du tout & par tout, par la *foi*, & que dans ce Symbole qui nous a été expliqué, l'homme ne propoſe aucun Acte de ſa part, ſinon celui de *croire*, ne diſant autre choſe ſur les articles qui y ſont contenus, ſinon Je *croi*, il eſt neceſſaire de bien entendre quel eſt cet Acte, d'autant plus que le Diable, qui corrompt toutes choſes

Digitized by Google

choſes, & qui emploie le plus ſouvent ſa malice & ſa ruſe à pervertir les plus importantes, fait ici ſes plus grands efforts, *l'un* eſt d'arrêter l'homme à ſoi-même, à ſes œuvres, à ſa propre juſtice, de la preſomption de laquelle il s'enivre aiſément, comme nous liſons que les Juifs voulans établir leur propre juſtice, furent privez de la juſtice de Dieu; L'autre eſt de faire prendre pour une vraie *foi* un maſque de *foi*, une ſimple conoiſſance & profeſſion de l'Evangile, une ſecurité charnelle, & une létargie de la conſcience, afin que ſous le pretexte du ſalut, par la miſericorde de Dieu en Jeſus-Chriſt, on s'abandonne à tous les deſirs déreglez. A l'égard du *premier* S. Paul a diſputé fortement contre les *Juifs* & contre les *Chrêtiens* qui étoient dans leurs ſentimens, leur aiant montré dans ſon Epitre aux *Romains*, & dans celle qu'il écrit aux *Galates*, que la *Juſtification* eſt abſolument par *la foi*, & non par *les œuvres de la Loi*; & à l'égard du *ſecond* S. Jaques a montré aux profanes d'entre les Chrêtiens; qu'une *foi* ſans œuvres eſt une foi morte, & qu'elle ne juſtifie point; Nous avons donc, dans l'heure preſente. à traiter deux Points; Nous examinerons dans le premier *quelle eſt la nature*

de

Digitized by Google

la foi, & nous verrons dans l'autre *comment & pourquoi elle nous justifie.*

I. POINT.

Pour savoir quelle est la *nature de la foi*, il la faut *premierement* considerer en general, & selon toute son étendue en laquelle elle se prend dans l'Ecriture, *secondement* en particulier, entant qu'elle nous justifie & nous rend agreables à Dieu; La raison est, que nous voions que l'Ecriture attribue la *foi*, non seulement aux enfans de Dieu, mais aussi à des méchans, selon qu'il est dit Act. 8. *de Simon le Magicien*, qu'il crût à la predication de *Philippe* & fut batisé; & cependant il est dit au même endroit, que son cœur n'étoit pas droit devant Dieu, qu'il étoit dans un fiel amer, & dans les liens de l'iniquité; La *foi* est même attribuée aux Démons dans l'Epitre de *S. Jaques*, où cet Apotre declare que les Demons croient qu'il n'y a qu'un Dieu, & qu'ils en tremblent. Il faut donc qu'une telle *foi* soit bien differente de celle des enfans de Dieu, laquelle les rend agreables à Dieu; La *foi* en general est la certitude que nous avons de la verité de ce que Dieu propose par sa Parole à cause

de

de l'autorité de Dieu, je fais mention de la certitude, afin de distinguer la *foi* d'avec une simple opinion flottante & douteuse; Je fais aussi mention de croire, à cause de l'autorité de Dieu, *premierement* pour distinguer la *foi* de ce qu'on appelle *science* dans les Ecoles, parce que la science ne se fonde pas sur l'autorité divine, pour croire une chose, mais sur les raisons & démonstrations qu'on lui en donne; *secondement* pour distinguer la *foi* divine d'avec une *foi* humaine qui est fondée sur l'autorité des hommes; car la *foi* est de l'ouïe de la Parole de Dieu *Rom.* 10. c'est-à-dire, de l'ouïe de la Parole de Dieu, renuë pour Parole de Dieu, selon ce que dit l'Apôtre 1. Thessalon. 2. *Quand vous avez entendu la Parole de Dieu que nous vous prêchions vous l'avez reçuë, non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainsi qu'elle l'est veritablement, la Parole de Dieu qui agit efficacement en vous qui êtes fidéles*; Ainsi la *foi* a pour son motif, l'autorité de Dieu; & pour son fondement sa Parole; Et pour ce sujet la Parole de Dieu est appelée dans les Ecoles *l'objet formel de la foi*; si quelcun croit par exemple, la *Providence divine*, sans aucun égard, à la revelation que Dieu en a faite dans sa Parole, comme plusieurs Payens

Digitized by Google

l'ont crue, il croira bien une chose qui est de *foi*, mais non pas entant qu'elle est de *foi*, puis qu'il n'a pas égard à la Parole de Dieu, & que ce n'est pas sur elle qu'il s'appuie.

Mais comme *l'objet de la foi*, quant à sa matiere, sont toutes les choses que la Parole de Dieu contient, on considere quelquefois simplement quelques promesses particuliéres de quelque effet terrestre & temporel, comme la promesse faite à *Sara* d'obtenir la vertu de concevoir un fruit dans son sein, la confiance en une telle promesse & d'un tel effet divin est nommée *foi*; Ainsi dans l'Ecriture la confiance qu'on avoit de recevoir ou d'obtenir quelque chose, ou de produire quelque miracle au Nom de Jesus-Christ, est appelée *foi*; de là vient que Jesus-Christ disoit souvent à ceux qui venoient à lui, pour des guerisons miraculeuses, qu'il leur fût fait selon leur *foi*, & l'Apôtre 1. *Corinth.* 13. parle de la *foi* capable de transporter les montagnes; mais Jesus Christ montre que ce n'est pas cette *foi* qui nous justifie, quand il déclare qu'il dira à ceux qui auront eu une telle *foi*, & qui auront fait des miracles en son Nom. *Retirez-vous de moi, vous qui vivez dans l'iniquité, je ne vous ai jamais connus.*

Or

Or je ne considére ici, & n'apelle cela *foi*, qu'entant que toute confiance en quelque promesse de Dieu, de quelque benefice que ce soit, est nommée *foi*, comme aussi l'Ecriture apelle *foi* la *créance* d'un Point & d'un Article particulier de la Parole de Dieu; par exemple, l'Apôtre *Rom.* 14. apelle *foi* la *certitude* que quelcun avoit que Jesus-Christ eût aboli la difference que la Loi avoit faite des jours & des viandes, & par consequent qu'il étoit permis aux Chrêtiens de manger de toutes sortes de viandes. Avez-vous la *foi*? contentez-vous de l'avoir dans le cœur, aux yeux de Dieu; *S. Jaques* de même chap. 2. de son Epitre apelle *foi*, *croire qu'il y a un seul Dieu*, & il dit que les Demons le croient aussi; or cela n'est qu'un article de foi.

Quand nous parlons de la *foi* pour l'ordinaire, nous considerons le total des choses que Dieu a promises ou revelées, & tout le contenu des livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, ce qui comprend l'histoire de la Creation du monde, la doctrine de la Providence divine dans la conduite du monde, l'Alliance que Dieu a traittée avec *Abraham* & avec le peuple *d'Israël*; & les choses revelées & enseignées, tant par

Digitized by Google

Moïse que par les *Prophetes* les figures de la Loi, les promesses du *Messie*, & enfin l'accomplissement de ces choses par la naissance, la vie, la mort & la resurrection de Jesus-Christ, selon la revelation & la deduction qui en est faite dans les Ecrits des Evangelistes & des Apôtres.

Or bien que *l'objet de la foi* ait toute cette étenduë, neanmoins nous considerons par excellence, *l'objet de la foi* en la revelation de l'Evangile, parce que c'est ce que la foi regarde principalement, & à quoi elle s'est terminée sous le Nouveau Testament sous lequel nous vivons; c'est pourquoi nôtre *Catechiste*, pour exposer les matieres & les articles de la *foi*, a pris jusqu'ici, pour ce dessein, le Symbole des Apôtres, & l'a expliqué. De plus, quand nous parlons de l'Evangile, nous le considerons en abregé dans la promesse de grace & de misericorde faite en Jesus-Christ aux pauvres pecheurs qui se convertiront à Dieu, suivant cette declaration de Jesus-Christ, *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne perisse point, mais qu'il ait la vie éternelle*, & celle de S. Jean au chap. 5. de sa 1. Epître; *C'est ici le témoignage, que Dieu nous a donné la vie éternelle;*

Digitized by Google

nelle; & c'eſt dans ſon Fils que ſe trouve cette vie; celui qui a le Fils a la vie; celui qui n'a point le Fils de Dieu n'a point la vie.

Pour comprendre en quoi conſiſte la foi que Dieu exige de nous, il eſt néceſſaire de ſavoir que l'entendement de l'homme doit être conſideré à deux égards, ſavoir, ou entant qu'il ſe termine à une ſimple conoiſſance & intelligence, ou entant qu'il meut la volonté, & la porte à agir, pour obtenir le bien & éviter le mal qui eſt propoſé; & c'eſt à ce ſujet qu'on diſtingue dans les Ecoles l'entendement Theorétique qui ne fait que conoitre & contempler ſon object, d'avec l'entendement practique qui détermine la volonté & la fait agir. Or c'eſt cet entendement practique que nous requerons en la *foi*, ſavoir, qu'il y ait une telle impreſſion des veritez de l'Evangile dans nos entendemens, que notre volonté ſoit déterminée à embraſſer Jeſus-Chriſt comme notre ſouverain bien. Quand la *foi* n'en vient pas juſques là, mais qu'elle s'arrête à la ſeule conoiſſance de l'entendement, on l'apelle *foi hiſtorique*, c'eſt-à-dire, ſemblable à celle que nous avons pour le recit de quelques faits, ſans que nous nous y intereſſions davantage, & que nous en formions aucune reſo-

Digitized by Google

lution pour la conduite de nôtre vie; Mais la *Foi justifiante* remplit l'ame de confiance en Dieu & d'amour envers lui; elle croit avec la *foi historique* tout ce que Dieu revele par sa Parole, ce qui oblige l'Apôtre *Hebr.* 11. de dire en parlant de la *foi justifiante*, que c'est *par la foi que nous savons que le monde a été fait par la Parole de Dieu*; Avec la *foi des miracles* elle s'assurera de produire ou d'obtenir quelque effet miraculeux, si Dieu apelle les fideles à cela, comme l'Apôtre dit dans le passage que nous venons d'alleguer, que les fideles, par la *foi*, ont fermé la gueule des Lions, ont arrêté la violence du feu, ont évité le trenchant des épées, ont été gueris de leurs maladies, ont été remplis de force & de courage dans les combats, ont mis en fuite les armées des étrangers, & les femmes ont reçu par resurrection, leurs morts. Mais comme l'ame raisonnable renferme en elle-même toute la vertu de l'ame vegetative & sensitive, & y ajoute encore la raison; de même la *Foi justifiante* passe plus avant que la *foi des miracles* & la *foi historique*, elle ne s'arrête pas à des benedictions temporelles, comme la *foi des miracles*, mais elle regarde aux promesses de la vie éternelle

Digitized by Google

nelle & du Roiaume des Cieux; elle eſt, comme dit notre Catechiſte, *une certaine & ferme conoiſſance de la dilection que Dieu nous porte en Jeſus-Chriſt, ſelon qu'il ſe déclare par ſon Evangile notre Pere & Sauveur*; de là vient que Jeſus-Chriſt regardant à la *foi des miracles* que ſes Apôtres avoient, leur dit qu'ils *ne ſe rejoüiſſent pas tant de ce que les Demons leur étoient aſſujettis, que de ce que leurs noms étoient écrits au Ciel*, & quant à la *foi hiſtorique*, la *foi juſtifiante* ne croit pas ſeulement tout ce que Dieu nous revéle en ſa Parole, comme on croit les hiſtoires étrangéres, mais elle regarde les choſes de l'Evangile, en la maniere qu'un enfant regarde & croit les choſes contenuës au Teſtament de ſon Pere, leſquelles il s'applique avec reſolution de les ſuivre & executer; car le fidéle regarde l'Evangile pour former ſur ſes preceptes ſes actions, & ſur ſes promeſſes, ſes deſirs & ſes eſperances; Et comme l'Apôtre nous aſſure Rom. 15. *que toutes les choſes qui ont été auparavant écrites l'ont été pour notre inſtruction*, la vraie *foi* regarde les doctrines & y contemple avec admiration les vertus de Dieu, pour l'adorer, pour ſe fier en lui & l'aimer; elle conſidére les promeſſes de ſa grace, pour s'en conſoler, ſes menaces pour

Digitized by Google

les craindre, ſes Commandemens, pour régler ſur eux ſa vie & ſes mœurs; les exemples de *foi*, de *patience* & de *charité*, pour les imiter & les exemples des vices & des punitions dont Dieu les a châtiez, pour s'en garantir; & Jeſus-Chriſt nous aiant été donné de Dieu pour être nôtre ſageſſe, notre juſtice, notre ſantification & notre redemption, elle le reçoit revêtu de toutes ces qualitez, recourant à ſon ſang pour la remiſſion de ſes pechez, à ſon eſprit, pour ſuivre ſa conduite, & à la promeſſe de ſon Ciel, pour s'y acheminer comme à la vraie felicité; Ainſi l'application que ſe fait la *foi juſtifiante* & ſa perſuaſion, n'eſt pas oiſive ni infructueuſe, mais forte, efficace & vive, qui meut & détermine la volonté & les affections aux bonnes œuvres, conformément à ce que nous apprend l'Apotre Galat. 5. *qu'elle eſt operante par la charité*, & à la declaration de S. Pierre Act. 15. *que les cœurs ſont purifiez par la foi*; c'eſt pour ce ſujet qu'il eſt parlé Rom. 1. *d'obeïſſance de foi*, parce que la vraie *foi juſtifiante* améne ſes penſées captives à l'obeïſſance de Chriſt; Auſſi notre Sauveur aiant dit, Jean 3. *que celui qui croit a la vie éternelle*, ajoute que *celui qui deſobeït au Fils ne verra point la vie*, oppoſant

deſo-

Digitized by Google

de obeïr à *croire*, ce qui montre que la vraie *foi* produit l'obeïſſance ; Telle fut, comme le raporte S. Jaques, la *foi d'Abraham, quand il offrit son fils Isaac &* la *foi de Rhaab, quand elle recueillit les espions d'Israël* & pourvût à leur ſureté.

Jugéz, après cela, ſi la diſpute de nos *Adverſaires* n'eſt pas mal fondée, qui ſoutiennent que la *foi* peut être deſtituée de bonnes œuvres; car nous ne le nions pas, ſi l'on conſidére la *foi* en general, mais nous le nions, à l'égard de la *foi* entant qu'elle nous juſtifie & qu'elle nous rend agréables à Dieu, auquel cas eux-mêmes avoüent qu'elle doit être operante par la charité ; mais ils errent ſeulement en ce qu'ils attribuent à la charité d'être la forme eſſentielle de la *foi*, au lieu que la charité eſt plutot ſa proprieté & ſa production inſeparable, & la preuve de ſa verité ; La forme eſſentielle de la *foi* eſt une perſuaſion forte & puiſſante de la verité de l'Evangile ; car c'eſt cette perſuaſion qui regardant Dieu comme notre Souverain bien, & comme notre Pere & Sauveur en Jeſus-Chriſt, nous porte à l'aimer, à lui complaire & à lui obeïr ; Par exemple, ſi vous vous repreſentez qu'un enfant bien né & avancé en âge, vienne à reconoitre un homme

Digitized by Google

homme pour ſon Pere, lequel il n'eût pas vû dès ſon enfance, à meſure que la perſuaſion ſe formera dans ſon eſprit, qu'un tel homme eſt ſon Pere, ſon cœur ſera vivement touché d'un ſentiment d'amour pour lui; Que ſi la créance ne produit pas dans un Chrêtien les mouvemens du cœur, & ne le porte point aux actions, l'Ecriture dit qu'un tel homme n'a pas crû; & dans ce ſens *elle* apelle *incredules* tous les méchans & ceux qui periſſent, parce que s'ils euſſent été perſuadez que Dieu fût leur Souverain bien, & que la ſantification fût la veritable beauté de leur ame, & les biens du Roiaume des Cieux, les vraies richeſſes, les vrais plaiſirs & la veritable gloire; & que les choſes leur étoient preſentées par Jeſus-Chriſt, ils euſſent renoncé à leur avarice, à leur ambition & à leurs voluptez; de ſorte qu'à vrai dire, la *foi juſtifiante* a pour ſa forme eſſentielle la perſuaſion des veritez de l'Evangile, & l'impreſſion puiſſante que Dieu en fait dans l'entendement; car on ne ſauroit dire qu'un homme *croie* une choſe, quand ſa conduite n'y répond pas, & même dans le diſcours ordinaire, un Medecin dira que ſon malade ne l'a pas crû, quand il n'aura pas voulu faire ce qu'il ordonnoit

noit. De même Dieu déclare que son peuple ne l'avoit pas crû, parce qu'il n'avoit pas obeï à ses cõmandemens; Et c'est par cette efficace que la *foi justifiante* est distinguée de la *foi* qu'on apelle *à tems* entant que *la foi à tems* ne fait que des impressions legéres & superficielles sur l'entendement & sur le cœur; elle n'enracine pas la verité dans l'ame, & ne fait pas habiter Jesus-Christ bien avant dans le cœur, & elle ne forme pas dans l'ame des habitudes de l'amour de Dieu & de la Justice; Elle donne quelque joïe de l'esperance de la vie & de la felicité celeste, comme Jesus-Christ déclare dans la *Parabole du semeur*, qu'il y en a qui reçoivent la Parole, à l'heure même, avec joie, mais qu'ils n'ont point en eux de racine, & il n'est que pour un tems, & lors qu'il survient des traverses & des persecutions, à cause de la Parole, ils en prennent aussi-tot un sujet de scandale & de chute; de même la *foi à tems* donnera bien quelque desir de servir Dieu & de renoncer au monde, mais il est si leger & si foible, qu'à la veuë de la premiere tentation qui se presente, des inquietudes du siécle ou de l'illusion des richesses, des plaisirs & des honneurs du monde, l'homme retourne, pour m'exprimer avec

S. Pierre

Digitized by Google

S. Pierre en ſa 2. Epitre chap. 2. dans la bouë, pour s'y veautrer de nouveau; de ſorte qu'il arrive à ces ſortes de perſonnes ce que dit cet Apotre, *qu'après s'être retirez des corruptions du monde par la conſideration de Ieſus-Chriſt notre Seigneur, elles ſe laiſſent vaincre en s'y engageant de nouveau, & qu'ainſi leur dernier état eſt pire que le premier.*

D'ici, *Mes Freres*, il eſt aiſé de juger de quelle cauſe & vertu la *foi* procede, & quels ſont ſes efforts; Pour ce qui regarde ſa cauſe, elle procéde de la vertu de l'Eſprit de Dieu, qui illumine nos entendemens & purifie nos volontez; car l'homme animal ne comprend point les choſes qui ſont de l'Eſprit de Dieu; L'affection naturelle qui porte l'homme aux choſes de la terre, & le faux éclat des biens de ce ſiecle éblouïſſent de telle ſorte l'entendement, que toutes les choſes du Roiaume de Dieu ne lui paroiſſent rien en comparaiſon; Ainſi les hommes aiment mieux les tenébres que la lumiére; *car ceux qui ſont ſelon la chair, ſont affectionnez aux choſes de la chair.* Il faut donc neceſſairement une vertu divine & toute puiſſante, pour purifier l'œil de l'ame, & lui ôter les épaiſſes écailles de l'amour du monde, & ce cœur de pierre de notre chair, c'eſt-à-dire, pour ſurmonter notre

Digitized by Google

extrême corruption & notre inclination aux choſes de la chair ; Il faut pour cela une regeneration, ſelon que dit S. Jean, *que ceux qui ont crû en Jeſus-Chriſt ne ſont point nez du ſang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même* ; Il eſt neceſſaire que la vertu par laquelle Dieu reſſuſcite les morts, ſe déploie dans cet heureux changement, l'Apôtre déſirant Epheſ. . que *nous ſachions quelle eſt l'excellente grandeur de ſa puiſſance envers nous qui croions, ſelon l'efficace de ſa force, qu'il a déploiée avec efficace en Chriſt, en le reſſuſcitant d'entre les morts*; Ce que nous remarquons, afin de vous faire voir combien ſe trompent les defenſeurs du *Franc arbitre*, qui eſtiment que Dieu, pour produire la *foi*, éclaire, à la verité, notre entendement, mais de telle ſorte que la volonté ait la liberté de ſe déterminer en faveur de la verité ou du menſonge ; & qui prétendent qu'après toute l'illumination que Dieu a donnée à l'entendement, la volonté puiſſe prendre le parti contraire & rendre l'œuvre de Dieu inutile ; Les paſſages que nous venons d'alleguer vous montrent une efficace de grace qui produit l'œuvre de la *foi* & la converſion de l'homme abſolument ſuivant cette declaration de S. *Paul Philip.* 2. que *c'eſt Dieu qui produit en*

Digitized by Google

nous efficacement le vouloir & le faire selon qu'il lui plait; ce qui est conforme à ce témoignage de Jesus-Christ; *Tous ceux qui ont ouï la voix du Pere & ont été enseignez de lui, viennent à moi*, ce qui seroit faux, si après avoir ouï la voix du Pere, & avoir été enseigné de lui on pouvoit ne pas venir à lui; C'est aussi pour désigner cet effet certain & infaillible qu'il est dit dans les Prophetes, que *Dieu écrit sa Loi & sa crainte dans nos cœurs, & qu'il fait que nous marchons en ses commandemens.*

Quant aux effets de la *foi*, elle produit premiérement une sincere affection d'être agréable à Dieu, & une vive reconoissance envers lui, qui nait de la contemplation de l'infinie charité qu'il nous a temoignée en son Fils en nous adoptant pour ses enfans; Elle considére les vertus Chrétiennes comme l'image de Dieu, & parce que Jesus-Christ lui est proposé entant que mort & ressuscité; Elle produit en second lieu une étude de se conformer à cette image de la mort & resurrection de Jesus-Christ, pour être fait une même plante avec lui, en mortifiant le peché, & en marchant dans une vie nouvelle. En troisiéme lieu, elle inspire un genereux mépris pour le monde & pour ses faux biens ausquels Jesus-Christ est

mort

Digitized by Google

mort, & nous porte à rechercher les choſes qui ſont en haut, là où Chriſt eſt aſſis à la dextre de Dieu. En quatriéme lieu, elle fait naitre une paix ſolide dans la conſcience, par l'aſſurance de la remiſſion de nos pechez, de l'amour de Dieu & de la felicité éternelle. Car *étans juſtifiez par la foi nous avons la paix envers Dieu par notre Seigneur Jeſus-Chriſt*; ce qui oblige S. Pierre de s'adreſſer en ces termes aux fidéles Hebreux au chap. 1. de ſa premiére Epitre, *Vous croiez en Jeſus-Chriſt, quoi que vous ne le voiez point, ce qui vous fait treſſaillir de joie ineffable & pleine de gloire.* Or ici il faut bien prendre garde de ne pas confondre cette paix & aſſurance particuliere de notre ſalut avec la forme eſſentielle de la *foi*, & ſon acte formel; car il eſt certain que l'objet que la *foi* regarde proprement eſt general, tel que l'Ecriture ſainte le propoſe; car l'Ecriture ſainte ne dit pas à vous & à moi en particulier, *Tu és ſauvé*; mais elle dit en general que celui qui croira ſera ſauvé, & que Dieu ne veut point la mort du pecheur, mais ſa converſion & ſa vie. Nous ne pouvons donc avoir aucune certitude de notre ſalut particulier, que par le ſentiment que nous avons de notre *foi* & de notre *repentance*;

Quand

Quand elle dit que Jesus-Christ est venu au monde pour sauver les pecheurs, elle veut que chacun s'applique à cela, & que nous ajoutions, à l'imitation de S. Paul, *desquels je suis le premier.* Neanmoins quant au fruit de la mort de Jesus-Christ, nul ne se le peut appliquer, qu'après qu'il a crû & qu'il est venu à la repentance; car il est bien venu au monde pour tous, mais seulement jusques là que s'ils croient ils soient sauvez; d'où il s'ensuit qu'il faut avoir crû pour être assuré de son salut. Puis donc que l'Evangile nous propose en general l'amour de Dieu d'avoir envoié son Fils au monde, afin que quiconque croit en lui ne perisse point, mais qu'il ait la vie éternelle, l'impression de cette immense charité de Dieu & de l'excellence de la vie éternelle que Dieu nous présente en Jesus-Christ, est proprement & formellement la *foi*; Et quant à la certitude que nous en tirons d'être enfans de Dieu & d'être sauvez, c'est la reflexion que nous faisons sur cet Acte là qui se passe dans notre cœur, comme si nous raisonnions de cette maniere. Celui qui croit a la vie éternelle, or *je croi*, c'est-à dire, je sens que je croi, donc j'ai la vie éternelle, afin que vous sachiez, *Mes Freres*, que

que vous ne devez pas tant travailler à vous persuader que vous serez sauvez, qu'à imprimer dans vos esprits la charité immense que Dieu vous a témoignée en donnant son Fils pour vous à la mort, & à vous appliquer à porter des fruits convenables à la repentance; car après cela vous ne tarderez pas à être assurez de votre salut, selon que dit S. Jean, que *celui qui croit a le témoignage de Dieu en soi-même*; cette paix & cette joie que la certitude de notre adoption & de notre salut nous cause est accompagnée de la patience dans les afflictions, ce qui fait dire à S. Paul Rom. 5. *que nous nous glorifions au milieu de nos afflictions, dans l'esperance de la gloire de Dieu, car la foi est une subsistance des choses que nous esperons, & une demonstration de ce qui ne se voit point*; dans cette veuë le Prophete *Habacuc* parlant des miséres & des afflictions, dit que le *juste vivra de foi*. Aussi la *foi* est la source de la priere; car étans persuadez de l'amour de Dieu, nous recourons à lui dans tous nos maux, & lui crions, *Abba*, c'est-à-dire, *Pere*, comme s'exprime le Prophete au Ps. 116. *j'ai crû, c'est pourquoi j'ai parlé.*

II. POINT.

Examinons maintenant comment la *foi*

Digitized by Google

nous justifie. Qu'elle nous justifie toute l'Ecriture l'enseigne, elle dit Rom. 3. que *la Loi & les Prophetes rendent témoignage à la justice de Dieu, par la foi en Jesus-Christ*; Ce divin Sauveur ne nous assure-t-il pas en plusieurs endroits de son Evangile, que *celui qui croit en lui a la vie éternelle*? S. Paul ne lui est-il pas conforme, en déclarant que *l'Evangile est la puissance de Dieu, en salut à tout croiant*? Rom. 1. *que Dieu a proposé Jesus-Christ pour propitiatoire par la foi, en son sang*, Rom. 3. *que l'homme est justifié par la foi sans les œuvres de la Loi, & que lors qu'un homme, sans faire des œuvres, croit en celui qui justifie le pecheur, sa foi lui est imputée à justice*, Rom. 4. Or je dis que la *foi* nous justifie, entant qu'elle nous unit & incorpore à Jesus-Christ, ou entant qu'elle reçoit & accepte le don que Dieu nous fait de son Fils, en justice & vie éternelle; Il faloit une parfaite justice, pour nous faire subsister devant Dieu; or Jesus-Christ notre Mediateur a presenté à Dieu une parfaite Justice pour tous les croians, en répandant son sang pour eux; cette Justice là étant la seule par laquelle nos pechez sont couverts devant Dieu, & nous sommes considerez comme irrepréhensibles, la *foi* nous justifie & nous sauve, entant

tant qu'elle reçoit cette Justice, étant comme la main avec laquelle nous recevons le don que Dieu nous en fait; comme si un pauvre homme recevoit un present capable de l'enrichir, ce seroit le present qui l'enrichiroit; & non proprement l'action qui lui auroit fait tendre la main pour le recevoir; Or nous sommes pauvres & destituez de justice devant Dieu; lors donc que ce Dieu nous presente les richesses de sa grace & de sa misericorde en Jesus-Christ par l'Evangile, nous les recevons par la *foi*; Et comme l'Ecriture sainte use souvent de la comparaison d'une retraite & d'un refuge, pour nous donner une idée de la protection que nous trouvons en Dieu; qu'elle nomme pour cette raison notre *retraite*, nous pouvons dire aussi que notre retraite contre la colére de Dieu, c'est le sang de Jesus-Christ, par lequel nous sommes à couvert de la malediction de la Loi; Ainsi la *foi* n'est autre chose que le recours de notre ame à ce refuge là, ou si vous voulez d'autres comparaisons, Jesus-Christ est comme la robe dont nous sommes revétus, qui couvre toutes nos difformitez & nos imperfections; & la foi est l'action dont nous vêtons cette robe prétieuse; Ou bien le sang

de Jesus-Christ est le bouclier dont nous sommes couverts contre la colére de Dieu, & la foi d'un cœur repentant, comme la main dont nous prenons ce bouclier & nous en couvrons; Ainsi la *foi* ne justifie pas comme œuvre, c'est-à-dire par la dignité ou par le merite de son acte, comme si l'œuvre de la *foi* valoit une parfaite obeïssance à la Loi, & meritoit notre absolution, & qu'elle *fût* le prix du salut; Tout le merite vient du sang de Jesus-Christ que la misericorde de Dieu nous presente, & pourtant la *foi* justifie seulement, comme recevant le merite de la mort de Jesus-Christ, c'est-à-dire, comme la condition de l'Alliance de grace, par le moien de laquelle Dieu nous absout, nous lave de nos pechez au sang de son *Fils*, & nous donne son Roiaume en héritage; En effet l'acte de notre *foi* a beaucoup de défauts & d'imperfections, d'où vient cette priere du *Pere du Lunatique* qui s'adresse à Jesus-Christ, *je croi, Seigneur, mais aide-moi dans mon incredulité*, à quoi se raporte la censure que Jesus fit à S. Pierre, *pourquoi as-tu douté, homme de peu de foi?* Et comme la *foi* ne justifie pas par le merite & par la dignité de son œuvre, elle ne le fait pas non plus par toutes les bonnes œuvres qu'elle produit;

Ces

Digitized by Google

Ces œuvres n'y interviennent que comme des preuves de la verité de la *foi*, & de sa sincerité, & nullement comme le merite & le prix du Ciel; car ces œuvres-là, aussi-bien que la *foi*, ont divers défauts, & sont entremêlées de beaucoup de chutes & de pechez dont nous devons demander pardon, bien loin de pretendre que notre justice merite le Ciel. Mais je passe plus avant, & je soutiens que quand notre justice & saintété, depuis que nous avons crû en Jesus-Christ & avons été convertis à Dieu, auroit été parfaite, ce qui n'est pas, nous ne pourrions neanmoins être justifiez par nos œuvres, mais seulement par la misericorde de Dieu pour ces trois raisons. La *premiere*, parce que nous avions peché, avant notre conversion, & nous étions nez dans le peché; Or celui en la vie duquel il y a eu quelque peché, ne peut être justifié par les œuvres, car la Loi condanne quiconque a peché; c'est pour ce sujet qu'il a besoin de misericorde. La *seconde* raison est que lors que par la *foi* nous sommes incorporez à Jesus-Christ, nous trouvons en lui son obeïssance qui est expiatoire de nos pechez, & meritoire du Roiaume des Cieux, laquelle nous est donnée, tellement que dés

Digitized by Google

là nous avons le droit à la felicité du Paradis, & nous n'avons qu'à nous y acheminer; c'eſt pourquoi les bonnes œuvres ne peuvent que ſuivre la *juſtification* & non pas la produire. La *troiſieme* raiſon eſt que Dieu nous donne le Roiaume des Cieux en qualité & à titre d'heritage, comme à ſes enfans; Or poſez qu'un enfant ne s'éloigne jamais de l'obeïſſance qu'il doit à ſon Pere, il aura neanmoins la ſucceſſion de ſon Pere par droit d'heritage, & non par acquiſition qu'il en ait faite par ſes ſervices, & par ſon travail; car il pourroit arriver que quelque ſerviteur auroit rendu plus de ſervice que lui, & l'obeïſſance que l'enfant aura renduë, aura ſeulement ſervi à l'empécher de déchoir du droit d'héredité; Je veux donc dire que ce ſont deux titres oppoſez, celui *d'heredité*, & celui *d'acquiſition par prix*, & que l'Ecriture ſainte nous enſeignant que nous obtenons le Roiaume des Cieux par Jeſus-Chriſt, en qualité d'enfans, par droit & titre *d'heritage*, il ne faut pas que les œuvres que nous avons faites depuis notre adoption ſoient conſiderées comme le prix avec lequel nous achetons *l'heritage*: mais l'heritage en eſt la recompenſe & la remuneration gratuite, com-

Digitized by Google

comme les services qu'un enfant a rendu à son pere sont recompensez de l'heritage que le Pere lui donne.

Or toute l'erreur de nos *Adversaires* en ce point est qu'ils confondent la Loi avec l'Evangile, car la Loi agissoit avec l'homme comme avec un mercenaire & un étranger qui devoit acquerir la vie par le prix de son obeïssance, elle disoit en ce sens, *fai ces choses & tu vivras*, mais l'Evangile nous presentant Jesus-Christ qui a satisfait à la Loi de Dieu, & qui a acquis le Ciel par le prix de son sang à tout son corps mistique, savoir, aux croians, leur fait entendre cette voix, *croi & tu seras sauvé*; c'est ce que Saint Paul nous enseigne avec plus d'étenduë. Rom. 10. ℣. 5. 6. 9. pour bien entendre cette matiere, il nous faut distinguer avec soin les deux Alliances, l'une de la Loi & l'autre de l'Evangile, l'une de la grace & l'autre des œuvres; Celle de la Loi étoit fondée sur la Sainteté dans laquelle l'homme avoit été créé; car encore que l'homme fût tombé dans le peché & fût destitué de la justice en laquelle il avoit été créé, lors que Dieu traitta cette premiere Alliance par le moien de *Moyse*; Neanmoins parce que l'homme méconoissoit sa chute & sa

Digitized by Google

misere, & ne sentoit pas son peché; & que d'ailleurs le peché de l'homme n'ôtoit pas à Dieu son droit, comme l'insolvabilité d'un debiteur n'ôte pas à son créancier son droit, Dieu pour réveiller en l'homme le sentiment de sa misere, & l'obliger à recourir à sa misericorde, traitta une Alliance, dans laquelle il lui promit la vie, s'il accomplissoit sa Loi; Ainsi cette Alliance étoit fondée sur la Sainteté dans laquelle l'homme avoit été créé; la chose qu'il promet dans cette Alliance est la vie; la condition qu'il stipule, est une parfaite obeïssance & une exemption de tout peché.

Quant à *l'Alliance de grace*, Dieu y agissant avec l'homme pecheur, entant que pecheur, elle est fondée sur l'*obeïssance* que Jesus-Christ le Mediateur a renduë à Dieu sur la croix pour les pecheurs; & parce qu'il traitte cette Alliance avec un pauvre pecheur qui se reconoit & confesse tel, ce qu'il lui promet est la remission de ses pechez & la santification de son cœur, par le don de son Esprit, & une vie éternelle & bienheureuse, la condition qu'il stipule c'est la *foi*, c'est-à-dire, le recours à Jesus-Christ, parce qu'il ne s'agit que d'être uni & incorporé à ce Mediateur, pour obtenir

Digitized by Google

tenir par lui la justice & la vie. Dans la Loi l'homme subsistoit par soi-même, mais dans l'Alliance de grace il est en Jesus-Christ son Pleige & son Chef, & il lui est uni si étroitement qu'il ne subsiste que par lui; c'est pourquoi l'Ecriture nous propose cette union à ce Mediateur pour notre justification; *Il n'y a maintenant nulle condamnation pour ceux qui sont en Iesus-Christ*, ce qui oblige Saint Paul *Philipp.* 3. à faire ce souhait. *Que je sois trouvé en Christ, aiant, non ma justice qui est de la Loi, mais celle qui est par la foi en Iesus-Christ, cette justice qui vient de Dieu par la foi.*

Vous voiés donc par là que pour être justifié par la Loi, il faudroit être parfaitement juste, c'est-à-dire, n'avoir jamais peché, & n'avoir pas une moindre pureté que celle en laquelle l'homme avoit été créé; & s'il s'en trouvoit de tel il seroit sans doute justifié par la Loi; c'est pourquoi l'Apôtre, pour combattre *la justification par les œuvres de la Loi* montre aux chap. 1. 2. & 3. de son Epitre aux *Romains*, que tous les hommes, tant les *Iuifs* que les *Grecs* sont sous le peché, qu'ils se sont tous detournez du droit chemin, qu'ils sont tous corrompus, & qu'il n'y en a point qui fasse le bien, non pas mê-

Digitized by Google

mêmes un seul, *afin*, dit-il, *que toute bouche soit fermée, & que tout le monde soit condamnable devant Dieu.* Il ajoute *que par la Loi est donnée connoissance du peché, & qu'elle fait naitre la colère*; & après que l'Apôtre a prouvé que nul ne peut être justifié par la Loi, parce que tous ont peché, il montre que l'homme est justifié par la *foi*, c'est-à-dire, par un recours à la grace & à la misericorde de Dieu, afin que la *foi* soit imputée à justice, & que les pechez soient pardonnez; c'est ce qu'il prouve par les exemples *d'Abraham* & de *David*. Il remarque à l'égard *d'Abraham* que sa *foi* lui fut allotiée à justice, avant qu'il reçût la circoncision; Or la circoncision appartenoit à la Loi; car la Loi comprenoit tant la Loi ceremonielle que la morale, d'où l'Apotre infére que la *justification* des enfans *d'Abraham* n'est pas par la Loi, mais par la *foi*; car telle doit être la *justification* des enfans que celle de leur Pere; Et il fait voir *Galat.* 4. que la Loi fut donnée 430. ans après l'Alliance de grace traittée avec *Abraham*, & par conséquent qu'elle ne pouvoit enfreindre l'Alliance de grace. Il montre aussi dans cet endroit-là que la Loi n'a point été donnée pour *vivifier*

fut, mais qu'elle *a été ajoutée à cause des Transgressions*, pour nous servir de pedagogue qui nous amenât à Christ. Et quant à *David*, il représente, que *David* dit qu'un homme est heureux à qui Dieu impute la justice sans œuvres, en alleguant ces paroles du Psaume 32. *Heureux*, dit-il, *ceux dont les iniquités sont pardonnées, & dont les pechez sont couverts; heureux celui à qui Dieu n'impute point de peché.* Remarquez qu'il parle là de *David* dans l'état de grace & de conversion, & lors qu'il étoit selon le cœur de Dieu; bien qu'il fût pourtant pecheur, pour montrer que quelque obeïssance que l'homme fidele rende à Dieu, il ne peut être justifié par la Loi, mais il faut que Dieu lui pardonne ses pechez.

Ainsi vous voicz, *Mes Freres*, que nos Adversaires voulans établir la *justification* par les œuvres, confondent l'Evangile avec la Loi; & voici ce qu'il y a de different, de la controverse que nous avons avec eux sur ce Point, & celle que Saint Paul avoit avec les Juifs de son tems, c'est *premierement* qu'ils mettent en la place des ceremonies de la Loi, des œuvres mora-

morales; car les Juifs pretendoient être justifiez, tant par les œuvres ceremoniel-les, que par les morales. *Secondement* nos Adversaires en la place des œuvres morales que l'homme eût faites par les forces naturelles qu'il avoit euës par la création, telles que la Loi les requeroit, mettent des œuvres faites par l'Esprit de grace & de regeneration, & pretendent que par elles il satisfait pleinement à la Loi, & merite la vie éternelle; Or l'Evangile exclut absolument de la *justification* toute sorte d'œuvres, quelles qu'elles soient, tant avant la grace, qu'aprés; Et David dit de soi bien expressément, dans l'état de grace, Psaume 143. *Seigneur, n'entre point en jugement avec ton serviteur, car nul homme vivant ne sera justifié devant toi*, d'où l'Apotre conclut absolument que nulle chair ne sera justifiée devant Dieu. *En troisieme lieu* il est évident, que toute œuvre, entant qu'estimée meritoire, est opposée à la grace Rom. 11. *Si c'est par œuvre, ce n'est plus par grace, autrement l'œuvre ne seroit plus œuvre, & si c'est par grace, ce n'est donc plus par les œuvres, autrement la grace ne seroit plus grace,*

cet

cet Apôtre confirme cette verité Rom. 4. en soutenant *qu'à celui qui travaille, la recompense n'est point imputée comme une grace, mais comme une dette.* En *quatrieme lieu* les œuvres que le *Pharisien* allegua pour se justifier, & pour lesquelles il fut pourtant rejetté de Dieu, comme un presomptueux & un orgueilleux, étoient des œuvres qu'il pretendoit être faites en la grace. *O Dieu*, disoit-il, je *te rens graces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes*, or Jesus-Christ déclare qu'un tel ne fut point justifié, & il lui oppose le *Peager* humble & repentant qui trouva grace devant Dieu; Enfin ces deux manieres de justifier sont formellement opposées, Galat. 3. *le juste vivra par la foi*; or la Loi ne s'appuie point sur la *foi* mais sur les œuvres, en disant, *celui qui observera ces preceptes y trouvera la vie*, & Rom. 4. *à celui qui n'œuvre point, mais croit en celui qui justifie le méchant, sa foi lui est imputée à justice*; celui qui n'œuvre point, comme nous l'avons traduit, signifie celui qui est coupable d'avoir transgressé la Loi.

Si on nous objecte le passage de *Saint Jaques* qui porte, qu'*Abraham* a été justifié par

par les œuvres, quand il offrit son fils *Isaac*; & qu'on est justifié par les œuvres & non par la *foi* seulement, nous répondons que dans cet endroit-là, *être justifié*, c'est être reconu, & declaré & prononcé juste; car *Abraham* avoit été justifié avant que d'avoir offert son fils *Isac*; mais alors il verifia & prouva qu'il étoit justifié, & *Saint Jaques* parle là contre des profanes qui prétendoient que la Profession de l'Evangile suffit pour être justifié, & pour avoir la *foi*, c'est pourquoi Saint Jaques dit que *la foi sans les œuvres est morte*, & il veut qu'on montre la *foi* & la justification par les œuvres. *Montre-moi ta foi sans tes œuvres, & moi je te montrerai ma foi par mes œuvres.* Ce mot de *montrer* prouvant ce que nous avançons; En effet il faut considerer deux accusations contre l'homme au jugement de Dieu, l'une de la *Loi*, tu as peché, tu as transgressé mes préceptes, donc tu és digne de malediction; On est justifié de cette accusation par la *foi*, car quiconque croit en Jesus-Christ est justifié par lui de toutes les choses dont vous n'avez pû être justifiez par la Loi de Moyse. L'autre accusation est de *l'Evangile*. Tu dis

que

Digitized by Google

que tu as crû en Jesus-Christ, mais tu n'as point eu la *foi*, tu n'en as eu que la profession, ta vie n'a point été d'un Chrêtien, contre cette accusation il faut être justifié par des œuvres & par des vertus chrêtiennes.

Si on objecte en *second* lieu. Les mauvaises œuvres damnent, donc les bonnes justifient, nous répondons *premierement* que la consequence n'est pas bonne, parce qu'elle présuppose que celui que Dieu justifie ait de bonnes œuvres, comme celui que Dieu condanne en a de mauvaises; Or Dieu justifie le pecheur & le mêchant, pourvû qu'il croie en Jesus-Christ, il le justifie donc sans les œuvres, & les bonnes œuvres sont posterieures à la *justification*; & de plus ne sont pas parfaitement bonnes; *secondement* cela est vrai dans une même alliance. Dans l'Alliance légale les mauvaises œuvres condannent & les bonnes justifient, or l'homme qui croit en Jesus-Christ n'est plus sous la Loi, mais sous la grace, & par consequent il est sous une autre maniere de justifier. En *troisieme* lieu, dans l'Alliance de grace c'est proprement l'incredulité qui est cause de

la

la dannation; car si le pecheur avoit crû en Jesus-Christ, tous ses pechez lui seroient pardonnez, & parce qu'il n'a pas crû il est renvoié à la Loi qui condamne tout pecheur; C'est donc la *foi* qui justifie dans l'Alliance de grace, la *foi* l'unissant & incorporant à Jesus-Christ en qui il est justifié, finalement, selon cette Alliance, comme les mauvaises œuvres ne condamnent qu'en consequence de l'incredulité, aussi les bonnes œuvres sont les suites & les preuves de la *foi* & de la *justification*.

Que si on objecte en *troisieme* lieu. Le jugement dernier se fera selon les œuvres; il est vrai, mais c'est parce qu'il faudra discerner au jugement de Dieu par les œuvres, le vrai fidele d'avec celui *qui ne l'est* pas.

Que si on objecte en *quatrieme lieu*, que Dieu promet le Roiaume des Cieux pour recompense des bonnes œuvres, nous répondons que c'est une remuneration gratuite, & misericordieuse, qui n'est pas incompatible avec le pardon de nos pechez; *ils seront miens*, dit l'Eternel des armées, par son Prophete Malachie chapitre troisieme, *lors que je mettrai à part mes*

plus

Digitized by Google

plus precieux joiaux, & je leur pardonnerai, comme chacun pardonne à son fils qui le ert.

Mais comme l'on vous parlera de ces choses plus amplement dans la suite, nous n'avons qu'à conclurre ce discours, en vous exhortant à acquerir une *foi* qui soit operante par la charité & par toutes les vertus Chrêtiennes; car par nos vices & par nos pechez, nous chargeons de blâme cette doctrine de la *justification par la foi*, comme si c'étoit une doctrine qui portât les hommes à la licence & au libertinage; & nous devenons coupables de l'erreur de nos *Adversaires*. Sachons, *Mes Freres*, que si la Loi nous ameine à Jesus-Christ pour être justifiez par lui, Jesus-Christ aussi nous conduit à la Loi, afin que nous la prenions pour la regle de nos actions, & que nous formions notre conduite sur ses divins preceptes; si la Loi disoit à l'homme, fai ces choses & tu vivras, Jesus-Christ dit à l'homme fidéle, fai ceci, parce que je t'ai donné la vie, *& si quelcun est en Christ il est nouvelle créature*; Ceux qui disent qu'ils pecheront, afin que la grace abonde y trouveront une condannation assurée, comme aians changé la grace de Dieu en dissolu-

Digitized by Google

tion, & comme aians tenu pour profane le sang de l'Alliance, par lequel ils avoient été fantifiez. Faisons état que les bonnes œuvres sont le but de la *justification*, selon que disoient autrefois les fidéles à Dieu, *il y a pardon par devers toi, afin que tu sois craint, Psaume* 130. Saint Paul le confirme dans son Epitre à Tite, *Iesus-Christ s'est livré lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité & de nous purifier pour se faire un peuple particulierement consacré à son service & fervent dans les bonnes œuvres*. Tenons, *Mes Freres*, que la santification par le Saint Esprit est le sçeau de notre communion à Jesus-Christ, selon que l'Apotre dit aux *Rom.* 8. que *ceux qui sont en Iesus-Christ ne marchent point selon la chair, mais selon l'Esprit*. Souvenons nous que les bonnes œuvres sont le chemin qui conduit à l'heritage celeste, afin que nous nous réjouïssions d'y marcher, & que nous aions cette consolation, que nous parviendrons au but de notre vocation qui est d'enhaut en Jesus-Christ, & afin que marchans en la crainte de Dieu, il nous pardonnera nos pechez & nos defauts, avec la même indulgence qu'un Pere les pardonne à des enfans

enfans qui le ſervent avec ſincerité, & qui font tous leurs efforts pour lui plaire, le ſang de ſon Fils nous purifiera de toutes nos taches; Et ce Dieu plein de clemence, nous regardant avec agrément en ſon Fils Bien-aimé, nous accompagnera de ſa grace, pendant le cours de cette vie, il remplira nos ames de ſa paix, qui gardera nos cœurs & nos ſens, juſques à ce qu'il nous reçoive enfin en ſon Roiaume Celeſte. *Amen.*

Fin du premier Tome.

Digitized by Google